



Association Française
pour l'Etude des Eaux

DOCUMENT NON SELECTIONNE

NUMERO G 11420

Trop spécialisé

Sans intérêt

Pas de mon domaine

NOM : M. HEDON

DATE ENVOI :

DATE RETOUR : 04 FEV. 1991

66/72603

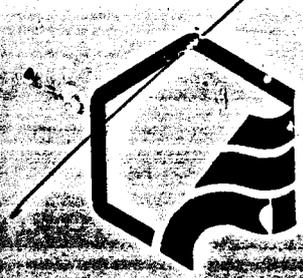
TYPE . RAPPORT *
 TITRE . Milieux prioritaires *
 SOURCE . PIERRE-BENITE, AFBRMC *
 PAGES . 88 *
 COTE . G11420 *

secondaire <input type="checkbox"/>	Pages : Début <input type="text"/>	Fin <input type="text"/>	<table border="1"> <tr> <td>Y 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td rowspan="2">← très recommandé</td> <td rowspan="2">69</td> </tr> <tr> <td>Y 1</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>X 1</td> <td></td> <td>X 3</td> <td>← Bon document</td> <td></td> </tr> </table>	Y 3				← très recommandé	69	Y 1	X				X 1		X 3	← Bon document	
	Y 3					← très recommandé	69												
Y 1	X																		
	X 1		X 3	← Bon document															
Nombre de Références	Auteur (s)																		

Titre original : _____

Priorités pour dépollution de rivières en Bassin RMC.
 Propositions d'actions prioritaires sur 10 rivières
 particulièrement polluées. Synthèse des connaissances les
 concernant (hydrologie, analyses, objectifs de qualité,
 usages...). Types d'intervention possibles et proposition au
 Comité de Bassin de financement les concernant. Cartes
 schématiques. G 11420.

Hedon ✓



agence de bassin
rhône-méditerranée-corse

31, rue Jules-Guesde 69310 Pierre-Bénite - tél. 78.50.16.40

MILIEUX PRIORITAIRES

00172603

611420

MILIEUX PRIORITAIRES

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
1 - LA CANCE (Annonay - 07)	1
2 - L'ARC (Aix-en-Provence -13)	10
3 - LE GIER (St Chamond - Rive-de-Gier - 42-69)	20
4 - LE LEZ (Montpellier -34)	28
5 - L'ANGE (Oyonnax-01)	37
6 - LE VISTRE (Nimes-30)	43
7 - L'ARVE (Cluse-Bonneville-Annemase -74)	50
8 - LE FIER (Annecy-74)	60
9 - LA VALLIERE (Lons-le-Saunier-39-71)	69
10 - LA MOURACHONNE (Grasse-06)	80

* * *

COTE: *GMH2* DE *2072* DATE: 15 DEC. 1990

A. F. E. E.
21, rue de Madrid, 21
75008 PARIS
Tel. (1) 22 14 67

Réunion du Conseil d'Administration du 26 Novembre 1987

POINT N° 3 : MILIEUX PRIORITAIRES

1 : La CANCE (ANNONAY - 07)

I - GENERALITES

Affluent en rive droite du Rhône, au nord du département de l'Ardèche, la Cance est un cours d'eau de petites dimensions (longueur : 38 km, superficie du bassin versant : 380 km²) et forte pente (35 à 10 ‰).

De même que son principal affluent, la Deume, cette rivière sur substrat cristallin présente une eau peu minéralisée à tendance acide.

Le principal foyer de pollution est constitué par l'agglomération d'Annonay située à la confluence Cance-Deume. Cette ville de 20 800 habitants, encore dépourvue de station d'épuration comporte une importante activité industrielle (papeteries, construction automobile, textile, tanneries-mégisseries) ancienne et très polluante.

II - HYDROLOGIE

Les régimes de la Cance et de la Deume sont caractérisés par un étiage estival très marqué. Les débits caractéristiques d'étiage (minimum mensuel de fréquence quinquennale) sont les suivants :

- Cance amont Annonay : 0,060 m³/s
- Deume amont Annonay : 0,150 m³/s
- Cance à l'extrémité aval du bassin versant : 0,250 m³/s.

Le module annuel en ce point aval (Sarras/Cance) est de 4,6 m³/s.

III - ETAT DE QUALITE DU COURS D'EAU

AMONT D'ANNONAY

La proposition de carte départementale en cours d'établissement dans le cadre de la procédure réglementaire des objectifs de qualité établie dans un premier temps uniquement d'après des données de rejets (logiciel CARTOQUE) mentionne une qualité médiocre à mauvaise pour la Cance et la Deume.